

**INTERPELLATION CHRISTINE DUBOCHET ET CONSORS DEMANDANT À LA MUNICIPALITÉ
D'INFORMER LE CONSEIL COMMUNAL DES MESURES PRISES PAR LA COMMUNE POUR FACILITER
L'INTÉGRATION DES MIGRANTS**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

La Ville de Morges accueille chaque année sur son territoire, de nouveaux habitants, suisses ou étrangers.

Soucieuse de la problématique de l'accueil des migrants, la Municipalité participe, tout comme d'autres acteurs institutionnels et associatifs, à la promotion de l'intégration des personnes migrantes, sur le plan social, politique et économique.

La Municipalité offre un accueil personnalisé aux nouveaux habitants. Chaque année, les nouveaux habitants de Morges sont conviés à une séance d'accueil qui leur permet de faire connaissance avec leur commune et d'entrer en contact direct avec la Municipalité, les représentants de l'administration et les associations offrant des prestations à tous les habitants y compris les étrangers.

Elle soutient et valorise les associations de migrants. En effet, elle s'est dotée d'une Commission consultative Suisses-Etrangers le 6 mai 1981, rebaptisée Commission d'Intégration Suisse Etrangers le 30 mai 2016. Cette commission a pour but de favoriser la participation de la population étrangère à la vie publique morgienne et une meilleure intégration des étrangers de la Commune.

Ses principales missions sont d'informer et sensibiliser l'administration; de développer, réaliser et coordonner des projets d'intégration; de mettre en réseau les différents acteurs; de se prononcer, à titre consultatif, sur les projets communaux relatifs à l'intégration; de transmettre les besoins et préoccupations de la population; de contribuer à l'élaboration et à la réalisation de la politique d'intégration communale et de proposer aux autorités communales des solutions adéquates aux problèmes spécifiques des résidents étrangers et de leurs familles du fait de leur insertion dans la population locale.

La Municipalité encourage l'apprentissage du français, par la mise à disposition gratuite de locaux à l'Association "Français en jeu" qui offre des cours de français à toute personne désireuse d'apprendre cette langue.

De plus, elle a aussi soutenu financièrement l'Association "A la Vista ! Communication sociale" qui développe des projets de communication et d'information pour l'intégration sociale par le biais des multimédias et du pôle d'information de proximité, dans la mise en place de séances d'informations à destination des Morgiens sur les assurances sociales. L'association a ciblé cette sensibilisation sur la population étrangère, mais la Municipalité a souhaité l'étendre à l'ensemble de sa population.

D'autre part, la Municipalité sensibilise son administration à la thématique de l'intégration des personnes étrangères. Ainsi, l'Office de la population a mis en place le dispositif de "primo-information" en partenariat avec le Bureau cantonal de l'intégration, visant à accueillir, informer et orienter les nouveaux habitants étrangers dans le but de faciliter leur intégration dans leur nouveau lieu de vie. L'objectif est que chaque nouvel arrivant se sente bienvenu, qu'il soit renseigné sur les conditions de vie et de travail en Suisse, sur ses droits et devoirs, ainsi que sur les offres d'intégration existantes.

De surcroît, la Municipalité souhaite faciliter l'accès au marché du travail pour les migrants. Elle collabore avec l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants – EVAM et fournit des emplois temporaires au sein de la commune à des migrants souhaitant exercer une activité.

Enfin, concernant la question de l'hébergement, ne disposant pas de locaux pouvant accueillir des requérants, elle ne peut pas fournir de logement, et les différents approches avec des propriétaires privés n'ont pas apporté de résultats positifs.

Face à la situation actuelle, la Municipalité a mis sur pied une séance d'information qui aura lieu le 8 septembre prochain, dans les Caves de Couvaloup, destinée aux Morgiens désireux de venir en aide aux personnes exilées.

Avec l'EVAM et le Point d'appui, espace multiculturel des deux Eglises reconnues du canton de Vaud, l'Eglise évangélique réformée et l'Eglise catholique, elle informera la population des différents moyens mis en œuvre pour aider les personnes cherchant refuge dans notre pays et plus particulièrement les projets "Héberger un migrant chez soi" de l'EVAM, accueil d'un requérant à domicile, et "Action parrainages" du Point d'appui, dispositif contribuant à l'accueil et à l'accompagnement, notamment des réfugiés en provenance du Moyen-Orient.

Une communication est prévue par le biais du Bulletin REFLETS, du site internet de la ville et de la presse dans le courant du mois d'août pour informer la population de cette soirée.

Nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre acte de la présente communication.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 29 août 2016.

Réponse présentée au Conseil communal en séance du 7 septembre 2016.